

## Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) de production d'énergies renouvelables en Ariège

ECLA'EnR, c'est qui ?

Des habitants de toute l'Ariège réunis dans une SCIC pour produire de l'énergie renouvelable en Ariège, et sensibiliser à la transition énergétique.



Une SCIC ? C'est quoi ?

Une société coopérative d'intérêt collectif c'est à dire un groupe de citoyens, collectivités, personnes morales, asso, etc... qui forment une société, dont les bénéfices sont réinjectés dans de nouveaux projets.

- Ici :
- pas d'actionnaires mais des associés ou coopérateurs
  - pas de hiérarchie dans la prise de décision : 1 personne = 1 voix
  - pas de but spéculatif ( petite rémunération des investisseurs )

Le but est de favoriser des projets pour la transition énergétique et de réinvestir sur le territoire.



Et du coup, l'énergie renouvelable ?

Pour un premier projet, on a choisi du photovoltaïque sur toiture. Le photovoltaïque ça produit beaucoup ici, et en plus les panneaux ça se recycle plutôt bien.



Ah bon les panneaux photovoltaïques,  
c'est recyclable ?

Oui, les panneaux qu'on utilise aujourd'hui à ECLA'EnR sont en silicium monocristallin, c'est revalorisé à 94 %. L'entreprise qui les traite est dans les Bouches du Rhône à Rousset, et s'appelle PV Cycle. Et pas de terres rares dans nos panneaux !



Et donc, vous les mettez sur les toitures ?

Oui, c'est une location.

Un particulier, un entreprise ou une collectivité met à disposition sa toiture, via un contrat pour 20 ans, en échange de quoi ECLA lui verse un loyer de 1 à 2 € par m<sup>2</sup> par an. C'est la SCIC ECLA'EnR qui achète, installe et entretient les panneaux photovoltaïques. L'installation électrique est totalement autonome de celle du bâtiment.



Et l'énergie produite c'est pour qui ?

C'est pour Bibi!

On la revend à un fournisseur d'énergie... comme Enercoop !



Mais l'énergie que vous produisez, elle part où ?

Dans le réseau. A qui précisément, impossible à dire, mais comme l'énergie est toujours consommée au plus local, par les gens autour des lieux de production.



Super !  
Et alors comment on fait pour agir avec ECLA ?

Rejoignez-nous en adhérant à la SCIC et devenez associé. Il faut acquérir une ou des parts sociales. La part est à 50 euros. On peut aussi et surtout s'investir humainement à ECLA : apporter ses bonnes idées, échanger, apprendre, partager ses compétences etc... !!!



Vous pouvez aussi nous proposer une toiture. Il suffit de nous en parler, et on étudiera la toiture pour voir si elle s'y prête.

Et sinon, en devenant associé, on peut aussi placer son argent à un taux assez intéressant, ça s'appelle les « comptes courants d'associés ».



Mais en fait, qu'est ce-que j'y gagne ?

Soutenir ECLA, c'est avant tout participer à un projet éthique, écologique et local. C'est permettre aux citoyens de se réapproprier la production d'énergie, on produit du renouvelable et les retombées économiques bénéficient au territoire.



**Vous souhaitez nous rejoindre et adhérer à la SCIC ?  
Ou simplement échanger, et en savoir plus ?**

**Rendez-vous sur : [www.eclaenr.org](http://www.eclaenr.org)  
ou écrivez nous : [contact@eclaenr.org](mailto:contact@eclaenr.org)**

## Ils nous soutiennent

Un projet primé par la **Région Occitanie**, qui alloue une subvention de **1€ Région pour 1€ citoyen** investi dans la SCIC à hauteur de 100 000 €.

Une aventure initiée et accompagnée par le **PNR des Pyrénées Ariégeoises**, soutenue par des collectivités partenaires comme le **SCoT Vallée de l'Ariège**.

